



African Parks Congo

T. +88 216 510 74 157

garamba@africanparks.org

www.africanparks.org

Spécialiste en orpaillage artisanal – GARAMBA

African Parks Congo met en œuvre un programme de lutte contre l'orpaillage illégal visant la délocalisation d'orpailleurs illégaux en dehors de l'aire protégée et la mise en place d'activités économiques génératrices de revenus dans le cadre du programme « Environnement et Développement Durable » financé sur le 11^{ème} Fonds Européen de Développement. Dans ce cadre African Parks Congo souhaite recruter un(e) spécialiste en orpaillage artisanal qui sera basé(e) à la station de Nagero du Parc National de la Garamba (PNG), en République Démocratique du Congo.

Sous la supervision du Directeur de Développement Durable d'African Parks Congo, le/la spécialiste en orpaillage artisanal aura pour principales responsabilités et tâches :

PRINCIPALES RESPONSABILITES ET TACHES

- Gérer et coordonner l'équipe et la mise en œuvre des activités du programme de « lutte contre l'orpaillage illégal » ;
- Assurer les responsabilités financières et budgétaires du programme
- Organiser et coordonner les réunions de consultation avec toutes les parties prenantes du programme
- Appuyer les autorités provinciales dans le processus de création des Zones d'Exploitation Artisanales (ZEA) et des coopératives d'orpailleurs hors de l'aire protégée ;
- Mettre en place les consultations et assurer la communication avec les communautés durant la phase préparatoire et tout au long de la mise en œuvre du programme ;
- Identifier et analyser la faisabilité des alternatives à l'orpaillage avec les communautés d'orpailleurs ;
- Coordonner la prospection des sites propices pour l'orpaillage artisanal hors de l'aire protégée :
 - Mobilisation d'une expertise géologique pour la prospection ;
 - Interprétation et validation des analyses géologiques;
- Coordonner la relocalisation des orpailleurs artisanaux dans les ZEA en concertation avec les institutions et autorités locales ;
- Assurer la mobilisation et la gestion de l'expertise d'appui technique externe du programme (TdR, planning de travail, qualité des appuis techniques)
- Mettre en place le système de suivi-évaluation du programme orpaillage en étroite collaboration avec la cellule de suivi-évaluation du Parc;
- Rédiger les rapports mensuels, semestriels et annuels adressés au Directeur du Développement Durable et au responsable de la cellule de suivi/évaluation ainsi que des notes techniques ;
- Contribuer à la visibilité du programme
- Assurer la communication avec les communautés, les autorités locales et coutumières, les autorités provinciales et Kibali Gold Mine.



PROFIL DU / DE LA CANDIDAT(E);

- Niveau académique BAC+5 –, géologie, environnement ou équivalent
- Minimum 10 ans d'expérience professionnelle dont 5 ans dans le secteur minier et expériences dans le secteur de l'orpaillage artisanal
- Expérience professionnelle de 5 ans de gestion de projet et d'équipe
- Une expérience de travail pertinente en Afrique, en particulier en Afrique sub-saharienne et de préférence en Afrique centrale (RCA, RDC, Congo).
- Excellentes compétences en communication tant au niveau des villages qu'au niveau des différentes administrations locales et nationales.
- Maîtrise du français indispensable et la maîtrise du lingala et anglais sera un atout

AUTRES CRITERES:

- Aisance relationnelle et expérience dans les processus de consultation et concertation multi-acteurs tant au niveau local que national.
- Expérience dans la gestion d'équipes, la communication avec les autorités locales ;
- La pratique usuelle des outils et logiciels informatiques (word, excel) de bureau et de communication électronique ;
- Expérience dans une aire protégée sera un atout ;

Durée du contrat : 2 ans avec période probatoire de 6 mois

Le dossier de candidature est composé d'une **lettre de motivation** et d'un **CV complet** (maximum 500 ko) avec les noms et contacts de trois personnes de référence.

Les dossiers doivent être envoyés à l'adresse email suivante : thierryn@africanparks.org. En indiquant dans l'objet du message « Spécialiste en orpaillage artisanal ».

La date limite de dépôt des candidatures est le 08 avril 2020.

A propos d'African Parks Congo et du Parc National de la Garamba :

African Parks est une organisation sans but lucratif qui assure l'entière responsabilité de la gestion de parcs nationaux dans le cadre de partenariats à long terme avec les gouvernements et les communautés locales. Nous appliquons des principes de gestion d'entreprise et combinons les revenus issus de la valorisation des parcs et ceux de bailleurs de fonds et donateurs afin de parvenir à une auto-suffisance financière de chaque parc sur le long terme. African Parks vise une viabilité écologique, financière et sociale afin de contribuer au développement économique et à la réduction de la pauvreté.

Actuellement, African Parks Network (APN) gère 17 parcs nationaux et zones protégées dans neuf pays couvrant 10,5 millions d'hectares principalement au Bénin, en République centrafricaine, au Tchad, en République démocratique du Congo, au Malawi, au Mozambique, en République du Congo, au Rwanda et en Zambie.

African Parks Congo (APC) est une entité affiliée d'APN qui assure la gestion du Parc National de la Garamba dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé avec l'Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN).

